



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Membre du conseil municipal,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la mairie le

LUNDI 23 FEVRIER 2026 À 19 HEURES

en séance ordinaire et vous prie de bien vouloir y assister.



Le Maire,
Thierry BELLONI

ORDRE DU JOUR

POINT N° 1 - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

- 1.1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- 1.2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 DÉCEMBRE 2025
- 1.3. DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

POINT N° 2 - AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2.1. APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE – EXERCICE 2025
- 2.2. AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2025
- 2.3. APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – EXERCICE 2026
- 2.4. CONVENTION D'ENTRETIEN DES TERRAINS - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT – F.C. STAFFELFELDEN 1995
- 2.5. COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES – APPROBATION DU RAPPORT DU 19 JANVIER 2026

POINT N° 3 - AFFAIRES FONCIERES ET D'URBANISME

- 3.1. ACQUISITION DE TERRAINS – RUE DE CERNAY – SENTIER NAT'THUR

POINT N° 4 - AFFAIRES INTERCOMMUNALES

- 4.1. PROJET DE FUSION DU SYNDICAT MIXTE OUVERT DE LA THUR AMONT ET DU SYNDICAT MIXTE OUVERT THUR AVAL
- 4.2. M2A - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024
- 4.3. RÉGIE DE L'EAU M2A - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

POINT N° 5 - DIVERS